



Fiche de poste

Développons ensemble les richesses humaines

Identification

Intitulé du poste	Responsable de Maison Départementale Solidarités	Direction	Développement social et solidarité
Intitulé du métier de référence	Manager de service	Service	Direction Action Sociale Territoriale- Maison Départementale des Solidarités Angers Est
Nom, prénom du titulaire du poste (s'il est déjà en poste)		Code poste SEDIT*	A000000200
		Code métier*	

*: case remplie uniquement par la DRH

Statut

Catégorie	<input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C	Titulaire / contractuel	TITULAIRE
Filière	Médico-sociale ou administrative	Cadre d'emplois	Attachés/CSE/ Puéricultrices cadres de santé Cadres de santé infirmiers
Grade détenu		Grades possibles	Attaché -Attaché Principal Cadre de santé Conseiller Socioéducatif - conseiller socioéducatif sup Puéricultrice Cadre santé - Puéricultrice cadre sup santé

Conditions de travail

Lieu (rattachement administratif principal)	MDS Angers Est	Travail sur écran (+ de 2h/jour)	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui
Déplacements (lieux, fréquence...)	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	Option ARTT	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> Indifférent
Permis de conduire requis	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	Astreinte	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui
Matériel mis à disposition (véhicule, tenue...)	Véhicule	Délégations de signature	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui
Conditions de travail particulières (travail le week-end, en soirée, travail en équipe, intempéries...)	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	Lesquelles :	

Prévention hygiène et sécurité : « Il est rappelé la responsabilité de chacun en matière de respect des règles de prévention, d'hygiène et de sécurité :

- tout agent doit veiller à sa propre sécurité et à celle de ses collègues ;
- de surcroit, le manager est responsable de la bonne application de ces règles. »

Source : Articles L4121-1 et L4122-1 du code du travail

Règles particulières d'hygiène et de sécurité à respecter ¹ .	Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	Lesquelles : Celles relevant d'un établissement recevant du public Celles propres à l'exercice des missions exercées en MDS
Aptitudes physiques requises (le cas échéant)	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	Lesquelles :

¹ En cas de réponse positive, la présente fiche de poste doit être accompagnée d'un document précisant ces règles.

Place dans la hiérarchie et relations de travail

Fonction et nom du supérieur hiérarchique direct (N+1)	Directrice de l'action sociale territorialisée : C Hemery	
Fonction des subordonnés directs (N-1) (nombre de personnes encadrées)	Responsable adjoint, assistants sociaux, référent de prévention, puéricultrices, infirmières, secrétaires, chargé de mission insertion	
Réalisation de l'évaluation annuelle du personnel	<input type="checkbox"/> NON	<input checked="" type="checkbox"/> OUI

Principaux interlocuteurs au sein des services départementaux	Direction et services DGA DSS : – Enfance famille (Médecins Pmi et RPE), insertion et habitat
Principaux interlocuteurs à l'extérieur des services départementaux	Interlocuteurs publics et associatifs intervenant dans le domaine social à l'échelle locale ;élus locaux.

Contributions du poste à l'activité du Département

Mission	Sur le territoire de la Maison départementale des solidarités (MDS ANGERS EST et site annexe : St Barthélémy en Anjou), le responsable anime les équipes en charge de la mise en œuvre de l'action sociale et médico-sociale départementale placées sous son autorité. Il assure un management opérationnel visant à garantir l'accueil, la prise en charge et l'accompagnement des usagers.
----------------	--

ACTIVITES LIEES AU POSTE (10 activités maximum)	poids relatif %	niveau de resp ²
I. Management		
Encadre hiérarchiquement et techniquement les agents placés sous son autorité		
Veille au respect des obligations qui incombent à tout fonctionnaire territorial et aux principes déontologiques régissant les professions sociales et médico-sociales		
Evalue et transmet les besoins en personnel et en matériel		
Met en œuvre les politiques d'action sociales définies par le Département dans le cadre des dispositions réglementaires et législatives en vigueur		
Relai de proximité de la direction pour décliner les modalités de mise en œuvre des missions		
II. Organisation et pilotage de l'activité		
Organise l'accueil du public et en garantit la qualité		
Répartit l'activité au sein des équipes pluridisciplinaires et met en œuvre son suivi		
Favorise le développement d'actions innovantes		
Participe à l'élaboration de la politique sociale à l'échelle du département en lien avec la direction		
Met en place les outils nécessaires au recueil de données concernant le territoire, à l'étude des problèmes sociaux, au suivi et à l'évaluation des actions engagées et des interventions demandées		
III. Inscription dans un développement social		
Elabore un projet de MDS en concertation avec l'équipe et les partenaires locaux		
Veille à la qualité du partenariat avec les élus locaux et l'ensemble des acteurs institutionnels du secteur social local		
Total	100 %	

² Niveau de responsabilité :

I - décide, est responsable de / II - propose, élabore, définit, participe à / III - exécute, met en œuvre.

COMPETENCES LIEES AU POSTE

Savoirs (connaissances théoriques)	Connaissance des collectivités territoriales et de leur fonctionnement. Maîtrise du cadre réglementaire des politiques publiques d'action sociale ainsi que d'éléments juridiques généralistes : droits et devoirs des usagers, secret et discrétion professionnels, cadre statutaire, responsabilité du fonctionnaire, ... Très bonne connaissance des acteurs et dispositifs sociaux et médico-sociaux.
Savoir-faire (lié à l'expérience pratique)	Aptitude au management pluridisciplinaire et par projet Aptitude à organiser l'action, notamment par priorités Aptitude à l'analyse prospective Aptitude à transmettre des apports techniques ou méthodologiques aux agents Aptitude à conduire le changement
Savoir procédural (procédures)	Maîtriser les procédures départementales liées aux différents dispositifs (PML, protection de l'enfance, budget, logement, insertion,...)
Savoir relationnel (relations humaines)	Capacité de décision Capacité d'écoute Sens de la communication Maîtrise des techniques d'animation, de médiation et de résolution de conflits

Régime indemnitaire et avantages annexes

1/Indemnité de sujétion spécifique

Nature :	<input checked="" type="checkbox"/> Manager	<input type="checkbox"/> Chargé de mission
Niveau :	1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7	1 - 2 - 3 - 4

Indemnité spécifique pour les agents des filières autres que technique :

 Appui technique Négociateur foncier

Indemnité spécifique pour les agents de catégorie C de la filière technique :

 Dessinateur de niveau 1 Surveillant de travaux Technicien d'exposition Chef de garage Dessinateur de niveau 2

2/Nouvelle bonification indiciaire

• Critères d'attributions de la NBI hors Zone urbaine sensible

Nature :	Nombre de points :
----------	--------------------

• Critères d'attributions de la NBI dans les Zones urbaines sensibles

A/Nom du quartier concerné :

B/Nom du collège concerné :

C/Nature :

Nombre de points :

3/Autres avantages

<input type="checkbox"/> Logement de fonction :	<input type="checkbox"/> Utilité de service	nombre de pièces principales :
	<input type="checkbox"/> Nécessité absolue de service	nombre de pièces principales :

 Véhicule de service avec remisage permanent à domicile Technologie de l'information Ordinateur portable Téléphone portable Agenda électronique Vêtement de travail

Document élaboré par :	Le
Validé par (direction/DGA)	Le